



**Conférence**  
organisée dans le cadre du Forum social mondial (FSM) de Tunis

**Le renforcement de la société civile pour la transformation  
politique et économique  
de l'espace euro-méditerranéen,  
et les nouveaux enjeux des relations euro-méditerranéennes**

**Mercredi 27 mars 2013 (13h - 15h30)**  
**Campus de l'Université El Manar de Tunis**



Financée par :



## TABLE DES MATIERES

### Mot de bienvenue, présentation du Réseau Euromed France (REF) et d'Encuentro Civil Euromed (ECEM)..... 3

Roland BIACHE - *Secrétaire général du Réseau Euromed France (REF)*  
Alejandra ORTEGA - *Presidente d'Encuentro Civil Euromed (ECEM)*

### La citoyenneté comme agent du changement en Méditerranée : cadre juridique, participation et incidence politique..... 5

- Revendications pour une citoyenneté de plein droit: mouvements sociaux et transformations politiques  
Lobna DAHECH - *Vocal/Suppléante du Comité de Direction d'ECEM*
- Le jeune comme agent de changement et de développement : cas du Maroc  
Mustapha LAMRANI - *Membre du conseil d'administration du Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation*

### L'égalité hommes-femmes en Méditerranée : un défi pour l'avenir..... 10

- Soutenir la participation des femmes dans la vie publique  
Fatima HAR - *Présidente de l' ATMF/Paris 75 (Association des travailleurs maghrébins de France de Paris)*
- Défis et opportunités pour la participation, l'égalité et les droits des femmes dans l'espace Euro-méditerranéen  
Magali THILL-Vocal du Comité de Direction d'ECEM

### Le développement économique et sociale en Méditerranée..... 17

- Proposition d'une feuille de route pour un développement économique et social  
Santiago GONZÁLEZ - *Vocal du Comité de Direction d'ECEM*
- L'économie sociale et solidaire : un outil pour construire une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie  
Marie RABOURDIN - *Chargée de mission de l'Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI)*

## OUVERTURE DE LA RENCONTRE

### INTERVENTION DE ROLAND BIACHE

Secrétaire général du Réseau Euromed France (REF)



Roland Biache, Secrétaire général du Réseau Euromed France (REF)  
et Délégué général de Solidarité Laïque

Roland Biache est le Délégué général de Solidarité Laïque, une des 40 organisations membres du Réseau Euromed France (REF). Les organisations membres du Réseau Euromed France (REF) sont engagées sur des questions très diverses : économie sociale et solidaire, action culturelle, sportive, développement, environnement, défense des droits de l'homme, éducation ... Le REF entend créer des ponts entre tous ces acteurs afin qu'ils travaillent ensemble autour des grands enjeux méditerranéens d'aujourd'hui. La notion de territoire est également très importante pour le REF et ses membres. Le REF a la chance de rassembler des associations à base nationale mais aussi des associations locales qui sont très enracinées dans le territoire.

Le REF est le réseau français de la Plateforme Non Gouvernementale Euromed (PFNGE), plateforme de la société civile qui rassemble des réseaux nationaux et thématiques des deux rives de la Méditerranée. La Plateforme travaille au rapprochement entre les peuples de la Méditerranée, même si chacun sait que la résolution des problèmes fondamentaux de cette zone passe notamment par la résolution du conflit israélo-palestinien. Il s'agit de continuer à insister sur cette question, même s'il est clair que les gouvernements sont très frileux à cet égard.

Au sein de la Plateforme Non Gouvernementale Euromed, il y a une volonté d'essayer de travailler de manière multilatérale, mais aussi de renforcer les actions à caractère bilatéral. C'est pourquoi, à l'occasion du Forum Social Mondial, le REF a décidé d'organiser avec le réseau espagnol de la Plateforme, Encuentro Civil Euromed (ECEM), un séminaire sur les enjeux euro-méditerranéens d'aujourd'hui. Cette activité est l'une des premières de ce genre et le partenariat entre le REF et l'ECEM promet de belles perspectives pour l'avenir.

## **INTERVENTION D'ALEXANDRA ORTEGA Présidente d'Encuentro Civil Euromed (ECEM)**



Alejandra Ortega, Présidente d'Encuentro Civil Euromed (ECEM)  
et représentante du Syndicat Comisiones Obreras

Alejandra Ortega, représentante du Syndicat espagnol Comisiones Obreras, est également présidente d'Encuentro Civil Euromed (ECEM), le réseau espagnol de la société civile, qui appartient aussi à la Plateforme Non Gouvernementale Euromed (PNGE).

L'ECEM est un réseau qui se compose de syndicats, d'organisations non gouvernementales, de fondations et d'instituts de recherche. Il a été créé en 2003 et a obtenu un statut juridique en novembre 2008.

Actuellement, l'ECEM est en train de travailler dans l'exécution d'un projet financé par l'Agence espagnole de Coopération Internationale au Développement. Toutefois, la situation préoccupante de la coopération en Espagne permet de penser qu'il sera difficile de continuer à travailler comme cela a pu être fait ces dernières années. Il est toutefois certain que le travail avec la Plateforme Non Gouvernementale Euromed continuera de se développer, notamment par la consolidation de liens avec d'autres réseaux de la société civile, comme c'est le cas pour cette activité avec le Réseau Euromed France (REF).



# LA CITOYENNETE COMME AGENT DU CHANGEMENT EN MEDITERRANEE : CADRE JURIDIQUE, PARTICIPATION ET INCIDENCE POLITIQUE

## Revendications pour une citoyenneté de plein droit : mouvements sociaux et transformations politiques

Lobna DAHECH - *Vocal/Suppléante du Comité de Direction d'ECEM*

Dans les trois dernières années, une bonne partie des pays de la Méditerranée, principalement le Maroc, l'Égypte, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, la Jordanie, la Palestine, le Bahreïn, le Yémen, la Syrie, l'Espagne et la Grèce, ont connu de nombreux mouvements de protestations sociales. Toutes ces protestations et mobilisations spontanées présentent des éléments très différents, mais partagent des préoccupations communes du fait de la généralisation d'une grave crise politique, institutionnelle, économique, sociale, culturelle, de valeurs universelles. Dans le cas des pays du sud et de l'est de la Méditerranée, ces protestations ont même conduit à des troubles sociaux et à des changements de gouvernements. Dans d'autres pays du nord de la Méditerranée, comme en Espagne et en Grèce, les mouvements sociaux (société civile, associations, marées citoyennes) continuent la lutte dans les rues pour revendiquer une citoyenneté de plein droit et dénoncer la crise du système financier, économique et politique.

### Les processus : mobilisations sociales et revendications d'une citoyenneté de plein droit

Pendant de nombreuses années, certains gouvernements ont fait vivre (et continuent à faire vivre) à leur population de sévères dictatures contrôlées par des appareils policiers au service d'oligarchies très fonctionnelles soumises aux intérêts du capitalisme international. Parmi les caractéristiques de ces gouvernements, nous pouvons souligner le peu de ressorts démocratiques, la répression, la corruption, la partialité de la justice, la violence contre les "sociétés civiles" et le contrôle des espaces publics.

### Oppression et réponse citoyenne<sup>1</sup>

En dépit de cette répression et à partir du début de ce siècle, les protestations sociales se sont intensifiées dans plusieurs pays et pour plusieurs raisons. Devant la corruption politique, la

---

<sup>1</sup> Bichara Khader: "Les révolutions arabes se distinguent par conséquent des simples révoltes ouvrières qui ont émaillé l'histoire récente : révoltes ouvrières d'Algérie en 1977, révolte de Gafsa en Tunisie en 2008 et révoltes du bassin textile et cotonnier de la ville de Mahalla en Égypte tout au long des années 2000. D'une certaine manière, les révolutions démocratiques arabes, par leur caractère massif et spontané et par leur logique émeutière, intègrent les revendications ouvrières, en les dépassant pour englober des revendications plus générales. Elles sont ainsi à la fois des révolutions démocratiques et des révolutions sociales » : <http://www.cetri.be/spip.php?article2644&lang=fr>



répression, l'humiliation, le chômage, la misère et la pauvreté, les sociétés se sont mobilisées et sont sorties dans les rues : première étape pour revendiquer leurs droits.

Quelques exemples marquants en témoignent comme en Egypte. En 2004 est né le mouvement KIFAYA, un mouvement avec des revendications politiques (empêcher un nouveau mandat de Moubarak, fin de l'état d'exception, ...). L'action de groupe était pacifique et a employé de nouveaux mécanismes de mobilisation politique qui ont trouvé un écho chez les nouvelles générations, qui utilisaient notamment les nouvelles technologies de communication et en particulier les blogs et les réseaux sociaux (twitter, facebook).

Depuis 2006, les protestations sociale et professionnelle ne cessent de croître. Entre 2006 et 2010, environ 3000 grèves ont été comptabilisés. Le malaise ressenti par rapport à une succession présidentielle éventuellement dans la famille et par les résultats des élections législatives de 2010, qui ont réduit au minimum la pluralité politique, ont aggravé le mécontentement politique. Les mouvements politiques et sociaux étaient sévèrement réprimés par les forces de police, parfois avec des victimes. L'une d'elles a été Khaled Saïd, un jeune d'Alexandrie torturé à mort.

### **Répression, les peuples revendiquent leurs droits**

Depuis le 17 décembre 2010 et pendant presque un mois, la Tunisie a connu un énorme mouvement de protestations à partir des régions périphériques et porté par la jeunesse. Peu à peu, cette contestation a touché toutes les générations et classes sociales du pays, jusqu'à la fuite de Ben Ali et la chute de son régime le 14 janvier 2011.

À ce soulèvement en Tunisie a succédé celui de l'Égypte. Grâce aux protestations, manifestations et révoltes sur la place Tahrir (avec plus de 300 morts), la pression du peuple égyptien a fait céder Hosni Moubarak qui a quitté le pouvoir.

L'Algérie aussi a connu une vague de protestations sociales causée essentiellement par le chômage et de l'inflation des prix alimentaires. Ces protestations ont été étouffées par des mesures gouvernementales qui ont contribué à baisser les prix des denrées alimentaires.

Ces soulèvements ont incité l'apparition d'autres mouvements de protestation tels que celui du 20 février au Maroc, qui a été l'un des principaux moteurs des manifestations tenues dans le pays depuis février 2011 pour demander une plus grande démocratisation et plus de justice sociale, ainsi que pour dénoncer la corruption du gouvernement.

Le mouvement du 15 mai en Espagne a, quant à lui, commencé avec « Soleil ». Ce mouvement défend de différentes manières les biens publics : le droit à la santé, à l'éducation, la liberté de mouvement, indépendamment de la condition, de l'origine sociale ou de tout autre type de discrimination.

### **Les résultats de ces manifestations :**

Il faut récupérer les espaces publics comme l'ont fait Soleil, Tahrir, Kassaba qui symbolisent la lutte des peuples ainsi que la rupture avec la peur et la répression. Ces espaces publics qui ont



été appropriés par les États et par le marché sont des espaces pour dénoncer et manifester, réfléchir entre citoyens, des espaces publics où les citoyens réclament le droits de s'organiser par assemblées, de questionner le mécanisme de « la Démocratie », des changements de gouvernements sous protestations sociales comme en Tunisie et en Égypte, des élections de l'Assemblée constituante en Tunisie, le référendum de la nouvelle Constitution (Égypte), libertés politiques et plus précisément, la pluralité politique. Face aux pressions, le mouvement espagnol « 15 M » a réussi à re politiser de nombreux débats sur la situation actuelle ou sur les alternatives d'avenir. La décentralisation du mouvement en petites assemblées de quartier ou dans des peuples a revitalisé un tissu social qui existait déjà. Et il semble également la solidarité active qui conduit à empêcher les expulsions et l'antiracisme.

"Si l'on peut réprimer indéfiniment un être humain, on ne le peut soudoyer éternellement" (Santiago Alba). Pendant de nombreuses années, les gouvernements par différents mécanismes ont éloigné les jeunes d'une participation active dans les espaces publics. Ce n'est plus le cas désormais.



**« Le renforcement de la société civile pour la transformation politique et économique de l'espace euro-méditerranéen, et les nouveaux enjeux des relations euro-méditerranéennes »**  
Conférence co-organisée par le Réseau Euromed France (REF) et Ecuentro Civil Euromed (ECEM)  
dans le cadre du Forum Social Mondial (FSM),  
Le 27 mars 2013 à Tunis

## Le jeune comme agent de changement et de développement : le cas du Maroc

Mustapha LAMRANI - Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation REMAJEC

Au Maroc, un grand nombre de jeunes sont insatisfaits de l'échec continu des partis politiques qui se révèlent incapables de répondre à leurs besoins. Ces jeunes affirment vouloir peser davantage sur la scène politique comme dans la mise en place de la nouvelle Démocratie au Maroc. Ils ont fait entendre leurs voix lors du printemps arabe et lors de la création de la dernière réforme constitutionnelle.

Les jeunes, ont de toute évidence peu confiance en la politique et en leurs dirigeants politiques. 1% seulement des jeunes adhèrent aux partis politiques et 10% adhèrent au secteur associatif selon le Haut Commissariat au Plan. Un grand nombre d'entre eux affirment que les politiciens pourraient effectuer un meilleur travail de représentation de leur génération au gouvernement et répondre à leurs besoins de base en l'occurrence l'emploi et la participation effective à la citoyenneté.

Les jeunes au Maroc se posent un certain nombre de questions :

- Les conditions sont-elles réunies pour que les jeunes accèdent à la politique ?
- La politique est-elle exercée dans l'intérêt de la société ?
- Est-ce que ce sont les jeunes qui boudent la politique ou c'est plutôt celle-ci qui les boude ?

Les partis politiques marocains, voire même les grandes associations de développement, étaient structurés de manière à éjecter les jeunes et les femmes. Ils utilisent des méthodes de travail dépassées à dominance masculine et de personnes âgées.

Les obstacles à l'implication des jeunes sur la scène politique et associative au Maroc sont d'origines multiples :

- socioculturelle : discriminations, partage inégale des opportunités et des ressources
- économique : taux de chômage et pauvreté
- politique : insuffisante volonté de changement politique
- juridique : législations inégalitaires

A partir de ce constat et des principes fondamentaux basés sur l'affirmation qu'il ne peut y avoir ni démocratie, ni développement durable sans la participation des jeunes et des femmes, l'une des tâches les plus difficiles était d'agir avec méthode et détermination afin que se produise le changement de mentalités tant pour les jeunes que pour les autres. La réforme constitutionnelle de 2011 au Maroc ouvre des perspectives prometteuses pour dépasser les obstacles signalés. L'Article 33 de la nouvelle Constitution, qui mentionne la création du Conseil Consultatif de jeunes, une fois mis en place, permettra d'impliquer davantage les jeunes marocains dans la politique et d'avoir plus de poids dans la résolution des problèmes susceptibles de les affecter.

Dans ce sens, le REMAJEC (Réseau Marocain de Jeunesse et de Concertation) qui est une plateforme d'associations et de réseaux nationaux, créée en 2011 pour faire perdurer la dynamique du PCM (Programme Concerté Maroc) a poursuivi le travail effectué par celui-ci



en ce qui concerne la dynamique de structuration des conseils de jeunes commencée en 2008 bien avant le printemps arabe et les nouvelles réformes constitutionnelles. Cette initiative conçue par et pour les jeunes à l'échelon local, provincial et régional permet d'encourager les jeunes à participer au processus de développement démocratique de leur localité, ce qui permet un réel travail de proximité et d'encadrement au sein même des régions.

Actuellement, une quarantaine de conseils provinciaux de jeunes sont créés strictement par et pour les jeunes et visent à promouvoir la participation et l'implication de ces jeunes dans la gestion des affaires publiques ainsi que l'investissement par ces jeunes du secteur associatif et politique. Les conseils de jeunes sont également des espaces d'échanges et de débats leur permettant de s'exprimer et de partager leurs expériences, souvent très différentes et très riches selon les localités. Ces rencontres sont indispensables pour faire le lien entre les différents Conseils de jeunes et pour avancer ensemble afin de :

- dessiner des perspectives communes
- élargir leurs champs de connaissances
- s'ouvrir sur des questions thématiques qu'ils ne maîtrisent pas forcément.

Les conseils de jeunes ainsi créés formeront les racines et les racines d'un grand arbre national de jeunesse qui ne peut être que le Conseil Consultatif de jeunes sus-indiqué et initié par la nouvelle Constitution.

Parallèlement, l'adoption de quotas de jeunes aux listes de partis politiques (10% pour les jeunes et 30% pour les femmes) lors des dernières élections législatives démontre bien les retombés positifs d'une volonté politique affirmée et de dispositifs législatifs appropriés. Ce système de quotas et de parité est un mécanisme qui a donné lieu à de grandes polémiques sur les principes de la démocratie. S'il n'est pas une fin en soi et ne constitue pas la parité, il la favorise indéniablement. Ce système a permis de garantir, sur les 395 sièges de députés au sein du Parlement marocain, 60 sièges pour les femmes et 30 sièges pour les jeunes. Ces députés jeunes ainsi représentés seront plus à même de porter des revendications pour des changements effectifs en ce qui les concerne. Ces changements sont d'ailleurs nettement perceptibles bien qu'on n'ait pas encore atteint une situation efficace et aisée.

Tout au long de ces dernières décennies, il n'a pas cessé d'être répété que le jeune est l'avenir de l'homme et que le XXIème siècle sera celui des jeunes et des femmes. Un tel espoir est toujours d'actualité. L'avenir du Maroc et celui de la Méditerranée dépendent en grandes parties de l'implication de la jeunesse au développement durable en tant qu'agents de changement et de l'affirmation de leur participation dans tous les domaines. Les mouvements de jeunes peuvent constituer un puissant vecteur de changement et un levier essentiel du développement humain, solidaire et démocratique dans une approche participative, de genre et de concertation pluri-acteurs au niveau local, régional, national et mondial.



# L'EGALITE HOMMES-FEMMES EN MEDITERRANEE : UN DEFI POUR L'AVENIR

## Soutenir la participation des femmes dans la vie publique

Fatima HAR - *Présidente de l'ATMF/Paris 75 (Association des travailleurs maghrébins de France de Paris)*

L'ATMF Paris existe depuis 2 ans, et fait partie du réseau ATMF, qui lui existe depuis 30 ans. Son action se concentre sur Paris intra-muros et plus spécifiquement sur le nord-est de cette ville. Les objectifs de l'association sont les suivants :

- lutte contre les discriminations de populations immigrées
- défense des droits économiques et sociaux
- combat pour une citoyenneté active

60% des activités de l'ATMF/Paris s'adressent aux femmes : accueil, permanence, organisations de débats, sorties, atelier de chant.

Lors des actions de l'association un constat a été fait, celui que si les femmes sont au centre du tissu social (famille, quartier, ..), si la femme est souvent un soutien financier – voir le seul soutien – de la famille, son image et sa représentation dans la société sont en deçà du rôle économique et social qu'elle joue. La société n'est pas hostile à sa présence dans l'espace public dans la société en France et même dans les sociétés du Sud, mais on ne la retrouve pas ou peu dans les sphères décisionnelles économiques (entreprise, banque..) ou institutionnelles et surtout politiques (postes de responsabilité, mairie,..).

C'est pourquoi l'association promeut la participation de la femme dans la vie publique. Participer à la vie publique se définit pour l'ATMF comme une participation à la vie de la cité. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique. Toutefois, un citoyen actif a un rôle essentiel à jouer, qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote. Voter permet au citoyen d'apporter une contribution majeure à la société. En votant, mais aussi en se faisant élire, il fait valoir son point de vue, change ou confirme les gouvernants, ou encore - dans le cadre d'un référendum - décide des grandes orientations de la politique nationale. Mais, en dehors des élections, les citoyens peuvent également, de façon quotidienne, jouer un rôle important dans la société. Par exemple, ils peuvent adhérer à une association, un syndicat ou un parti politique et, ainsi, tenter de faire évoluer la société dans laquelle ils vivent. Ils peuvent venir en aide aux autres ou influencer la politique nationale. Pour l'ATMF, travailler pour le droit de vote des étrangers non communautaires et faire participer les femmes à la vie des associations sont des enjeux majeurs.

L'ATMF travaille depuis deux ans sur ce projet de promotion des femmes en partenariat avec l'AMFP, l'Association Marocaine des Femmes Progressistes. Ce partenaire marocain s'implique depuis plusieurs années dans ce projet qui consiste à faire connaître les institutions



et rendre leurs fonctionnements accessibles aux femmes, et à permettre à celles-ci de définir leurs attentes, leurs questionnements et de trouver des réponses.

Chacune des associations prenant en compte les possibilités et des contraintes qui sont spécifiques à sa réalité. Les projets se déroulent dans un quartier populaire de Casablanca pour le côté marocain et dans un quartier de l'est parisien pour nous en France.

De toute son histoire, la France vient juste de se doter de son premier gouvernement respectant la parité homme/femme. Cette première ne doit pas faire oublier que les femmes ne représentent que 26.9% des élus au Parlement et seulement 13% des maires. Pour avoir une idée de la place de la femme dans la vie publique et pour voir comment sa participation à la vie de la cité peut évoluer, la société civile a un rôle primordial à jouer. En effet, sachant que le monde associatif est souvent une première marche vers l'engagement politique, la question se pose de la place des femmes dans le monde associatif. Cette question prend sa légitimité dans le fait que le nombre d'associations en France frôle les neuf cent mille et que le nombre des adhérents est proche de 22 millions. Elle est d'autant plus pertinente quand on connaît le rôle éducatif et de leader d'opinion de la société civile.

L'état des lieux fait par l'ATMF est basé sur les synthèses de l'enquête Matisse faite en collaboration entre le CNRS et l'université Paris 1 Sorbonne (2004) : les femmes représentent 40% des adhérents du monde associatif. Mais, si elles sont majoritaires dans les associations religieuses, de parents d'élèves, elles le sont moins dans les syndicats et les associations sportives. On les trouve en nombre important dans les associations culturelles et humanitaires qui sont, avec celles dédiées au développement personnel, le type d'associations dont les adhérents augmentent. Les hommes créent deux associations sur trois. Les associations sont à 60% dirigées par des hommes et les femmes sont surtout majoritaires chez les bénéficiaires des associations ou parmi les salariés. Deux salariés associatifs sur trois sont des femmes. Ceci s'explique par le fait que le secteur associatif emploie beaucoup de temps partiels. Seules 26% des présidents d'associations sont des femmes. Parmi les 26% de femmes dirigeantes, il existe une spécificité des secteurs d'action de leurs associations: santé, solidarité, discrimination des populations fragiles et en difficultés. Il est donc clair que la société civile reflète la tendance de la société et ne permet pas à la femme d'avoir une place novatrice. Les femmes ont pourtant tendance à être de plus en plus présentes dans ces institutions citoyennes au rôle formateur et très souvent avant-gardistes.

Une plus grande égalité dans les responsabilités associatives constitue évidemment une question de justice, mais aussi une formidable opportunité de transformation pour le monde associatif, et en tout état de cause une nécessité. Mais cet élargissement passe lui-même, du point de vue de l'ATMF, par une révision profonde du fonctionnement des associations :

- Plus transparent, plus pragmatique,
- Avec des responsabilités plus réparties
- Plus grande délégation des responsabilités,
- Avec une gouvernance davantage préoccupée d'efficacité
- Plus soucieuse d'évaluation de son utilité sociale...

D'après Dominique Thierry, vice-président national de France Bénévolat et membre de l'Observatoire de la Parité, les femmes s'éloignent des associations quand les fonctionnements institutionnels sont formatés par des hommes et largement centrés sur des problèmes de pouvoir. Les femmes doivent prendre plus de responsabilités dans les associations et y



imposer progressivement un nouveau modèle. Le renouvellement des dirigeants associatifs passe largement par une évolution de la gouvernance associative et cette nouvelle gouvernance passe par une plus grande place accordée aux femmes et aux jeunes !

Chaque fois que le monde passe par un cataclisme (crise financière, guerre, catastrophe naturelle, révolution,...), un repli sur soi est constaté et se traduit inmanquablement par la remise en cause des droits des femmes. Le pourtour méditerranéen connaît actuellement des bouleversements:

- au nord, la crise financière a mis en lumière un malaise plus profond traduisant la fragilité des fondements des sociétés occidentales en Europe, le retour des idéologies de la droite dure et le recours à des politiques d'austérité qui, sans viser les femmes, font que ce sont elles qui sont les premières victimes de la paupérisation et de la remise en cause dans le quotidien de l'égalité des salaires et des acquis sociaux
- au sud, le printemps des peuples a mis en évidence les aspirations de ces peuples à des changements. Mais les lendemains de ces révoltes et révolutions ont donné lieu à des inquiétudes: ainsi les premières élections démocratiques en Tunisie et en Égypte ont vite balayé tout espoir pour une évolution de leurs droits de participation dans la sphère politique. En Libye, c'est en annonçant la libération que le président du Conseil national de transition a promis l'application de la Charia et le retour de la polygamie.

Des partis islamistes sont arrivés au pouvoir au Caire et à Tunis. Ils ont exprimé leurs vœux d'abolir le principe même d'égalité entre femmes et hommes et les droits des femmes auparavant consacrés, au cœur même des Constitutions. Ces tentatives ont abouti en Égypte alors qu'en Tunisie elles sont jusqu'ici déjouées par une mobilisation citoyenne d'envergure. Elles donnent toute la mesure d'une vision et d'une politique délibérée d'«islamisation de la société» fondée sur «l'annexion» des femmes, leur subordination à la famille, leur exclusion de l'espace public. Une politique qui commence par la suppression de leurs rares acquis constitutionnels modernes.

Si l'on veut éviter ces retournements de situation, il va falloir changer de façon de faire et entamer un processus d'éducation populaire. En effet, l'espace reste cloisonné quand il s'agit des affaires politiques. Les sociétés méditerranéennes y compris au nord de la Méditerranée ont gardé les stigmates et le poids des temps passés. La société civile a un rôle important : changer les choses, participer à la prise de conscience. Il est important de parler, de débattre du rôle des associations mixtes. Le monde associatif va jouer un rôle de levier important car il participe à l'éducation populaire. Il doit avoir une attitude exemplaire d'implication des femmes dans son fonctionnement et dans ses instances décisionnaires.



## **Défis et opportunités pour la participation : l'égalité et les droits des femmes dans l'espace euro-méditerranéen**

Magali THILL - *Vocal du Comité de Direction d'ECEM*

Au cours de ces deux dernières années, la région euro-méditerranéenne a été traversée par des demandes populaires plus ou moins intenses de plus de démocratie et de meilleure démocratie. Il y a un consensus sur le fait que la démocratie est une organisation sociale et politique dans laquelle le pouvoir est attribué à l'ensemble de la société ou si l'on préfère, au peuple. Pour qu'un système soit démocratique, il doit remplir plusieurs conditions: il doit exister des mécanismes de représentation et de participation du peuple dans la prise de décisions, les libertés fondamentales des personnes doivent être respectées et les droits et devoirs s'appliquer de façon égale à tous les citoyens et citoyennes.

Si les concepts clés de cette définition, de pouvoir, représentation, participation, droits, liberté et égalité (l'égalité étant la pierre angulaire de tout système qui prétend être démocratique) sont regardés de près, on verra que dans toutes les sociétés de la région, les femmes sont discriminées d'une façon ou d'une autre pour le sexe auquel elles appartiennent, que ce soit dans la sphère sociale, politique, économique, sanitaire, éducative, culturelle, artistique, médiatique et dans les relations familiales, sentimentales et sexuelles.

Mais il convient de se pencher sur chacun de ces concepts. Il faut laisser de côté le pouvoir parce qu'il est difficile de le quantifier et le féminisme remet profondément en question ce concept, et surtout l'interprétation que l'on en fait habituellement. Si l'on observe les indicateurs de la représentation politique, plusieurs choses sont constatées : en premier lieu, sur les 27 pays de l'UE, seulement 3 ont des femmes comme chefs de gouvernement (l'Allemagne, le Danemark et la Lituanie). En France, sous la présidence Hollande, la parité a été atteinte au sein de l'exécutif. Parmi les 34 ministres qui forment le gouvernement, 17 sont des femmes. Mais si l'on regarde l'Assemblée nationale, on tombe à 27 % des sièges occupés par des femmes. En Espagne, 37 % des députés sont des femmes mais le gouvernement conservateur est constitué de seulement 4 femmes sur 14 ministres (28%). En Allemagne, un pays présidé par une femme, il y a seulement six femmes parmi les 16 ministres qui composent le gouvernement fédéral (37%) et seulement un tiers parmi les députés du Bundestag. Aucun de ces trois grands pays de l'UE ne respecte les taux de représentation paritaire de 40/60 fixés par l'ONU. Au sein des portefeuilles ministériels, seule la France le respecte. La présence des femmes dans les corps législatifs des trois pays est inférieure à 40 %, ce qui fait de ceux-ci des organes non paritaires. En tant que femmes, comment se sentir représenté par ces parlements? Comment vont-ils légiférer? Quelles seront leurs priorités?

Si l'on observe ce qui se passe au sud de la Méditerranée, les choses ne sont guère plus optimistes. En Tunisie, il est vrai que l'on a eu des listes aux élections à l'Assemblée constitutionnelle, mais cette conquête a été obtenue au chaud de la Révolution, grâce à la capacité de négociation et à l'insistance de nos amies féministes tunisiennes qui intégraient la Haute Instance pour la Défense des Acquis de la Révolution. Cela a permis que l'Assemblée constitutionnelle soit composée de 23% de femmes. Et il est possible de se demander pourquoi ce pourcentage n'a pas été plus élevé. Cela est dû au fait principalement que les têtes de listes des différents partis (sauf rares exceptions) étaient pour la plupart des hommes (seule une des 32 listes présentées par Ennahda avait une femme en tête de liste). Que va-t-il se passer aux

13



« **Le renforcement de la société civile pour la transformation politique et économique de l'espace euro-méditerranéen, et les nouveaux enjeux des relations euro-méditerranéennes** »  
Conférence co-organisée par le Réseau Euromed France (REF) et Ecuentro Civil Euromed (ECEM)  
dans le cadre du Forum Social Mondial (FSM),  
Le 27 mars 2013 à Tunis

prochaines élections pour constituer l'Assemblée Nationale ? Conservera-t-il cette mesure favorable à la parité, ce gouvernement ultraconservateur qui a donné la couleur quand il s'est constitué avec une seule femme ministre, la ministre des affaires de la femme, héritée du gouvernement antérieur ? Ces chiffres sont d'autant plus impactants quand on sait que les femmes tunisiennes représentent 60 % de la population étudiante et sont souvent majors de leur promotion.

En Egypte, la situation est bien pire. Seulement 2% des sièges du Parlement sont occupés par des femmes. Rien d'étonnant dans un contexte marqué par le contrôle et la récupération des fruits de la révolution par l'Armée, qui n'a pas dissimulé ses intentions puisqu'elle a établi, peu après la chute de Mubarak, un Comité constitutionnel exclusivement composé d'hommes comme le dénoncèrent les féministes égyptiennes dans un communiqué du 27 février 2011.

Il serait intéressant de se diriger vers les autres pays de la rive sud et orientale de la Méditerranée où tous les chefs de gouvernement sans exception sont des hommes, mais le résultat ne serait pas non plus un scénario paritaire. La marginalisation des femmes des espaces de représentation politique est d'autant plus injuste que leur rôle dans les transformations sociopolitiques qui ont eu lieu dans la région a toujours été déterminant, que ce soit en Algérie dans la lutte d'indépendance, dans le mouvement de libération nationale palestinienne ou plus récemment dans les révolutions tunisienne et égyptienne. Il est possible donc de conclure qu'aucun des pays de la région n'est ce que certains appellent une démocratie paritaire, un terme que personnellement j'essaie d'éviter, parce que je considère que c'est une redondance qui induit à penser qu'un système qui discrimine les femmes des espaces de pouvoir et de représentation, pourrait être considéré comme un système démocratique, ce qui est totalement faux. Un tel système ne sera jamais un système démocratique à part entière. Un système politique avec division des pouvoirs et respect des libertés pour les hommes, mais sans femmes au pouvoir, est une démocratie imparfaite.

Si l'on se penche sur la participation des femmes dans le monde de l'entreprise, la situation est encore plus décevante. Les plafonds de verre constituent un obstacle contre l'accès des femmes à la tête des grandes entreprises. On pourrait donner des chiffres d'enquêtes, mais je crois que ce n'est pas nécessaire. En ce qui concerne l'Espagne, il y a eu une photo qui à mon avis est symptomatique de la situation des femmes dans le secteur économique. Cette photo a été publiée en première page de tous les journaux durant l'été 2011, juste avant la réforme du droit du travail. Le Président Zapatero avait réuni au Palais de la Moncloa, les chefs d'entreprise des 40 corporations espagnoles les plus importantes. Sur cette image, nous voyons Elena Salgado, la ministre de l'économie, parmi ces chefs d'entreprises masculins. Cette photo illustre à merveille comment les femmes sont exclues du lobby privé qui pousse le gouvernement à adopter telles ou telles mesures et de la prise des décisions économiques, financières et sociales. Il est important de souligner que dans notre pays, la photo ne serait pas bien différente aujourd'hui, ou en fait elle serait pire, puisque le ministre de l'économie du gouvernement actuel conservateur, un homme, n'est autre que l'ex-président de Lehmann Brothers en Espagne.

Si on en revient aux composants de la démocratie, il est probable de trouver des dizaines d'exemples pour montrer que dans la région euro-méditerranéenne, les femmes ne participent pas en conditions d'égalité avec les hommes dans la prise de décisions. Elles n'ont pas les mêmes droits et libertés, ou quand elles les ont dans la loi (comme c'est le cas en général dans les pays du nord de la Méditerranée), d'autres limitations liées aux rôles de genre les empêchent de les exercer dans la pratique. Tant que les sociétés continueront à être



patriarcales et non égalitaires, il sera difficile d'avancer sur la voie de la démocratie, qu'il s'agisse de systèmes autoritaires comme de démocraties imparfaites.

La discussion peut être poursuivie pour parler de tous types de situations discriminatoires et des inégalités qui persistent dans l'emploi, la propriété de la terre, le contrôle sur la richesse, de l'exploitation de la main d'œuvre invisible des femmes, de la violence de genre exercée contre les femmes parce qu'elles sont femmes, ou de l'ignominie du féminicide appelé « crime d'honneur », qui garantit l'impunité de centaines d'assassins dans de nombreux pays de la région. On peut encore citer de nombreux aspects du Code personnel ou du Code pénal qui réduisent les femmes à des mineures d'âge. Mais les dimensions de l'intervention de cette rencontre ne permettent pas de faire une étude exhaustive, c'est pourquoi il vaut certainement mieux parler d'un aspect de la lutte féministe qui semble fondamentale.

Il s'agit de la capacité des femmes à décider sur leur propre corps. Il faudrait que tous les démocrates maghrébins et du Mashreq se demandent pourquoi le contrôle des femmes sur leurs propres corps est un tabou dans la région. Pourquoi la capacité de décision des femmes sur les aspects qui relèvent de leur corporalité (et de leur sexualité comme un des aspects de leur corporalité), est considérée comme une transgression? Pourquoi au Maroc par exemple, il a fallu qu'une femme se suicide pour faire avancer la législation qui établissait que le violeur pouvait être innocenté du délit qu'il avait commis s'il épousait la victime? Le fait de ne pas pouvoir décider sur son propre corps n'est-ce pas la pire forme d'esclavage ? Le droit de décider du nombre d'enfants que l'on souhaite avoir et avec qui, celui de choisir si l'on souhaite partager sa vie avec quelqu'un ou non, de choisir la personne ou les personnes avec qui établir une relation sentimentale, ne détermine-t-il pas l'exercice des autres libertés ?

Comme le pouvoir capitaliste (sur les ouvriers), le pouvoir patriarcal exerce sa domination sur le corps des personnes qu'il prétend dominer, c'est-à-dire sur les femmes. Les violations et abus sexuels subis par les femmes égyptiennes dénoncés par la New Woman Foundation montrent comment le pouvoir d'Etat s'exerce sur les corps des femmes en les réduisant à la condition d'objets sexuels à son service : les violations des femmes révolutionnaires restées impunies et la lâcheté des autorités militaires qui justifiaient la réalisation de ce qu'ils dénommaient des tests de virginité alors qu'il s'agissait de tortures sexuelles, n'avaient d'autre objectif que celui de vaincre l'élan révolutionnaire des femmes égyptiennes, de soumettre leur capacité de mobilisation, d'organisation et de transformation politique et sociale, de renvoyer les femmes à leurs foyers, de les soumettre au conformisme, de les restituer au pouvoir et au contrôle exercés par leurs pères, frères et leurs maris, de les rendre à l'ordre établi.

Quand on commence à militer dans le mouvement féministe, on prend conscience de l'importance des droits sexuels des femmes pour l'accomplissement de leurs autres droits, pour la conquête de leur liberté personnelle et collective et des objectifs d'égalité de genre. Il vous paraît alors de plus en plus évident que le corps des femmes est le lieu où de manière universelle le pouvoir patriarcal s'exerce, le lieu où ce pouvoir se mesure et où il mesure celui exercé par d'autres. Le contrôle des femmes sur leurs propres corps, leur capacité à décider de leur sexualité est fondamental pour qu'elles puissent contrôler leurs vies. Notre corps est le lieu où il faut conquérir, exiger et défendre sa souveraineté, son autodétermination et sa capacité de décision. C'est le lieu où commence l'émancipation, et c'est le dernier rempart où défendre la liberté contre le pouvoir abusif du patriarcat et du capitalisme.

Quand on fait remarquer qu'il y a des femmes qui défendent avec ardeur le patriarcat et la domination des hommes sur les corps et les vies des femmes, comme c'est le cas de



parlementaires, présidentes ou ministres conservatrices, il faut se souvenir des paroles de Albert Memmi quand il disait que la colonisation fabrique des colonisés de la même manière qu'il fabrique des colonisateurs, et quand il expliquait qu'une des réactions des colonisés consiste à développer un sentiment d'amour pour le colonisateur et de haine envers soi-même, ainsi que de défendre la colonisation, ses valeurs et ses représentants. De la même façon, des femmes peuvent en arriver à défendre et reproduire les valeurs patriarcales bien qu'elles aient été victimes de ces valeurs et le sont encore. Cela n'invalide en rien le fait que le patriarcat comme système, doit être combattu et démantelé de la même façon que la colonisation l'a été et continue de l'être. Le féminisme est révolutionnaire et émancipateur: C'est une revendication collective et universelle d'égalité radicale, comparable en de nombreux aspects à une lutte anticoloniale pour notre libération personnelle et pour l'autodétermination.

Les principales menaces qui mettent en péril l'atteinte des objectifs d'égalité, de liberté et de justice du mouvement féministe sont : la radicalisation des partis islamistes et conservateurs dans toute la région méditerranéenne et leur influence croissante au sein des organes législatifs et des gouvernements ; le frein et même le recul dont souffrent les revendications féministes au sein des Nations Unies et des gouvernements soumis à la pression du lobby religieux ; les réactions patriarcales qui redoublent leurs efforts de marginalisation, assujettissement et chosification des femmes ; la priorisation par les groupes de gauche et démocrates d'objectifs différents mais complémentaires dans un contexte de restriction des libertés et d'attaques généralisées contre le système de protection sociale ; la philosophie du moindre mal qui amène les démocrates à transiger sur les droits des femmes quand il s'agit de garantir un soi-disant état de droit, les investissements étrangers ou la provision énergétique.

Les stratégies communes adoptées par les différentes expressions du mouvement féministe sont : la parité de la participation sociale et politique, la constitutionnalisation de la non-discrimination, les politiques d'égalité, les campagnes pour l'adhésion au Protocole de la CEDAW et la levée des réserves au texte de cette Convention, la mise en exergue du mouvement féministe comme un mouvement uni autour d'objectifs communs, la pénalisation de la violence de genre, le développement d'un bagage théorique commun et d'expériences pratiques à travers les espaces du féminisme internationaliste, l'intégration de l'égalité de genre et des droits des femmes dans les plans d'action de la Politique Européenne de Voisinage (PEV).

Mais surtout, il faut mettre en commun les expériences les plus radicales de revendication de souveraineté sur les corps et, par extension, sur les vies, comme le sont les manifestations contre la volonté réactionnaire du gouvernement du Parti Populaire de réformer notre loi sur l'interruption volontaire de grossesse qui avait été réformée en 2010 sous le gouvernement du parti socialiste, d'éliminer les progrès qui avaient été introduits et d'instaurer un régime de persécution des femmes qui avortent. C'est sous le même prisme de lecture que l'on doit recommander à tous les démocrates et progressistes d'interpréter l'action de cette jeune tunisienne du mouvement Femen qui a publié sa photo les seins nus sur les réseaux sociaux. Quand l'intervenante est arrivée en Tunisie, elle a été frappée par les réactions scandalisées des uns et des autres sur le cas de cette jeune tunisienne dont la protestation n'a apparemment, selon elle, pas été comprise dans toute sa dimension émancipatrice, quasi anticoloniale, de souveraineté sur son propre corps, donnant lieu à toutes sortes de réactions qui sont passées à côté du cri libertaire et anticolonial de jeunes femmes et de jeunes hommes arabes qui refusent d'être séquestrés par de nouveaux tyrans, aussi patriarcaux et répressifs, parfois même plus, que ceux qui les ont précédés à la tête des pouvoirs de l'Etat.



# LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL EN MEDITERRANEE

## Proposition d'une feuille de route pour un développement économique et social

Santiago GONZÁLEZ - *Vocal du Comité de Direction d'ECEM*

L'ECEM rassemble des syndicats appartenant à la Confédération européenne des syndicats et à la Confédération syndicale internationale (CCOO, UGT et USO), ainsi qu'une Confédération de l'économie sociale (CEPES), d'ONGs de développement, d'économie rurale, d'organisations des migrants, etc. Pour tous ces organismes, la recherche d'une citoyenneté unique avec les mêmes droits et responsabilités et la recherche d'une société inclusive motivent l'action.

Le contexte de mondialisation actuel met en lumière la liberté des mouvements de capitaux et la consolidation d'une économie de plus en plus dominée par le système financier. Ces questions expliquent en partie la situation à Chypre, un paradis fiscal, avec des mauvais investissements, dont le système financier représente sept fois son PIB.

En même temps la crise de l'euro est bien présente (qui prétend être une alternative comme monnaie de réserve du dollar), avec des erreurs majeures dans sa construction (absence de système fiscal commun), sans un budget de la zone euro couvrant les asymétries et avec une Banque centrale qui ne peut pas fournir de l'argent en dernier instance. Dans tous les pays de l'Occident, la diminution du pouvoir d'achat a pour conséquence l'endettement des ménages.

Les usines chinoises imprègnent tous les marchés et provoquent des chutes des prix jusqu'en Afrique du Nord avec pour conséquence une crise économique majeure dans une grande partie des pays européens et Méditerranéens. Il faut aussi tenir compte de la composition de la structure productive et de l'importance de la coopération transnationale et du lieu auquel elles appartiennent. Dans ce cas, les pays du sud ont un manque de rapports multinationaux importants et ils tombent en dépendance de la politique de localisation industrielle de ces rapports. Tout aussi important est l'endroit où elles développent sa politique de I+D+I, car cela dessine avec clarté quel est l'avenir. Dans les pays du sud de l'Europe et des pays méditerranéens, on se trouve face à une situation où la balance commerciale des paiements est en général très asymétrique (ce qui signifie une capacité de production insuffisante). En même temps, les inégalités persistent entre les hommes et les femmes comme en témoigne le taux de participation de femmes par exemple dans le monde arabe qui est la plus petite au monde. Cela représente un handicap structurel important pour favoriser le développement dans ces pays. Et il faut également évoquer le vieillissement de la population en Europe et l'apparition d'une génération de jeunes qui n'a pas d'autonomie... La croissance de la population active dans les pays du Sud de la Méditerranée, y compris les taux de participation des femmes et l'amélioration de l'exode rurale vers la ville, dépassent la croissance du PIB et de la productivité. Si cela persiste, cela mènera vers un plus grand niveau de chômage et une plus grande migration des européens vers l'extérieur de leurs frontières.

17



« Le renforcement de la société civile pour la transformation politique et économique de l'espace euro-méditerranéen, et les nouveaux enjeux des relations euro-méditerranéennes »  
Conférence co-organisée par le Réseau Euromed France (REF) et Ecuentro Civil Euromed (ECEM)  
dans le cadre du Forum Social Mondial (FSM),  
Le 27 mars 2013 à Tunis

L'apparition de la corruption, les paradis fiscaux, le travail informel, les groupes sociaux de plus en plus vulnérables, les personnes âgées, les chômeurs, sont aussi des facteurs importants de destabilisation.

Il est nécessaire de renverser la situation, de façon progressive mais persistante et avec cohérence. Pour cela, on aura besoin de l'émergence des générations capables de produire un changement à long terme. Bien plus, il faudrait rendre compatible simultanément le développement, la croissance et une plus grande pression d'un impôt progressif, la cohésion sociale, à partir de la redistribution des richesses, également entre les groupes vulnérables. Il faudra amener les femmes à une situation d'autonomie personnelle, favoriser la propriété conjointe des biens. Il faut également que la production se fasse à l'endroit où elle est consommée (machines à laver, réfrigérateurs, maisons...), améliorer la structure de la production et sa gestion en terme de compétences professionnelles, négocier au niveau régional avec les entreprises transnationales pour décider la localisation des industries, créer un marché sud-sud, favoriser les produits sans obsolescence programmée, investir de manière équilibrée et diffuser également la technologie. Les ressources devront être transférées pour la défense à l'économie et l'investissement, les produits devront être vendus à leur véritable prix, une monnaie de réserve qui ne soit pas uniquement le Dollar ou l'Euro devra être créée. Il faut donner la priorité à la fiscalité, créer des mécanismes de compensation et/ou de sécurité des fonds (investissements) pour pouvoir soutenir les «perdants» de la production et du développement national et faire face à l'existence d'une certaine simplicité des accords de libre-échange et d'investissement (non réglementés). Les valeurs économiques doivent évoluer : introduction des valeurs d'équité, d'égalité, de travail décent, de propriété, de qualification, de salaire, d'autonomie personnelle, de sécurité alimentaire. Les normes fondamentales de l'OIT (Organisation internationale du travail) doivent être ratifiées (C189 sur les travailleurs domestiques, Convention internationale relative aux droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles, ...).

Le nationalisme devra diminuer, les frontières sud-sud devront être ouvertes et de l'occupation militaire des territoires devra prendre fin. Elle représente un handicap pour le développement.

Chacun est responsable du présent et de l'avenir. Si la politique de voisinage de l'UE ou les approches de l'UpM (Union pour la Méditerranée) sont considérées comme insuffisantes, cela doit être dit. Il faut s'organiser pour influencer ces politiques et institutionnaliser la participation. Les unions entre la société civile, les ONGs, avec ou à l'intérieur des syndicats doivent être développées. En somme, de nombreuses tâches qui demandent beaucoup de participation et d'inclusion. Mais cela doit être fait.



## **L'économie sociale et solidaire : un outil pour construire une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie**

Marie RABOURDIN - *Chargée de mission de l'Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI)*

L'ICOSI, Institut de Coopération Sociale Internationale, a comme principal objectif de promouvoir les valeurs et le développement des structures de l'économie sociale (ES).

En application de cet objet, les programmes mis en place touchent donc à l'appui à la Démocratie sociale (rôle des partenaires sociaux et des corps intermédiaires), à la Démocratie économique (développement des coopératives, mutuelles, associations...) et à la Démocratie politique (enjeux de citoyenneté et d'engagement, droits fondamentaux). Les domaines vont de l'accompagnement social des réformes économiques (dialogue social, relations du travail, formation professionnelle...), de la réforme des systèmes de protection sociale (retraite, assurance maladie, chômage), du handicap, du développement durable, à la promotion des organisations et entreprises qui partagent les valeurs de l'économie sociale. Sur tous ces sujets, l'Institut se place résolument dans la promotion, la diffusion et la défense des normes internationales du travail.

L'ICOSI exerce également, en collaboration avec ses partenaires, un travail de « lobbying » auprès des institutions publiques (Institutions européennes, Gouvernements, Collectivités territoriales) visant à encourager la question citoyenne et la recherche de solutions solidaires conduisant notamment à placer la personne humaine au cœur des choix économiques. La particularité de l'association vient du fait qu'elle regroupe des acteurs de l'ESS mais également les grands syndicats français. Sa force est donc le lien entre l'économie sociale et le monde syndical.

Depuis plusieurs années, l'ICOSI développe des actions et des projets de coopération notamment dans la région du Sud de la Méditerranée :

- Un programme concret de création de coopératives de pêche auprès des pêcheurs artisans marocains et, en partenariat avec le Ministère des Pêches maritimes du Royaume du Maroc, l'organisation d'une première rencontre euro-méditerranéenne des Coopératives de Pêche (Tanger, 2009) ;
- Un programme de création de coopératives de quartier (insertion sociale et territoriale par l'activité économique) en 2010 et 2011 au Maroc ;
- Un programme de promotion de l'économie sociale auprès des organisations tunisiennes de travailleurs en 2012 en Tunisie ;
- En 2013, l'ICOSI mènera un programme de « Renforcement de l'économie sociale et la démocratie sociale au Maroc à travers le spectre du Travail Dément ». A l'issue de cette session de formation à l'unique destination des organisations syndicales marocaines partenaires, une Conférence sociale euro-méditerranéenne, réunissant les partenaires sociaux (organisations patronales incluses), les acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) ainsi que des représentants d'institutions publiques, se tiendra à Rabat ;
- L'ICOSI participera enfin, en tant qu'adhérent, au projet franco-libyen qui sera mené par le Réseau Euromed France et l'Union des femmes libyennes.



L'économie sociale et solidaire regroupe des organisations et entreprises prônant une autre économie basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifiques. Ces organisations sont généralement réparties en 4 grandes familles : associations, fondations, coopératives, mutuelles.

Ces organisations et entreprises de l'ESS sont des moteurs pour l'emploi, mais aussi pour le développement économique et social des territoires, au service d'une plus grande cohésion sociale.

Elles interviennent notamment dans la mise en place de services d'intérêt général répondant à des besoins sociaux dans les territoires (services aux personnes, petite enfance, santé...), et soutiennent le développement d'activités et de filières nouvelles en fonction des ressources des territoires (éco construction, filière bois...).

Les Principes de l'ESS sont divers :

- Utilité sociale ou collective : L'économie sociale et solidaire rassemble des structures qui se définissent comme des groupements de personnes et non de capitaux. Ces structures sont porteuses d'un projet d'intérêt collectif. Elles visent à mettre en œuvre des projets innovants qui concilient intérêt collectif et activités économiques, et qui répondent aux besoins des populations et des territoires.
- Liberté d'adhésion : chaque personne (individuelle ou personne morale) a la possibilité d'adhérer au sein d'une organisation de l'ESS ou de s'en retirer comme elle l'entend.
- Gestion collective, démocratique et participative : les dirigeants sont élus, les instances de décisions sont collectives reposant sur le principe « une personne = une voix » en Assemblée générale comme en conseil d'administration (et non sur le principe « une action = une voix »).
- Absence ou limitation de la lucrativité : la majorité ou totalité des excédents est réinvestie dans le projet social et sociétal de l'entreprise, des fonds propres impartageables sont constitués.
- Contribution de l'économie au développement des territoires : Les emplois, organisations et entreprises de l'ESS sont fortement ancrés dans les territoires car répondant aux besoins spécifiques d'une population locale. Pour ce faire les organisations et entreprises de l'ESS optimisent l'utilisation des ressources locales disponibles et mobilisent tous les acteurs locaux autour de projets au service du développement des territoires.

Très concrètement, l'objet de la coopérative est de permettre à des individus de se regrouper et de réunir leurs moyens afin d'atteindre un objectif commun qui leur serait difficile d'atteindre individuellement. En d'autres termes, l'objet de la coopérative est de permettre par exemple à celui qui n'a que cinq kilos d'une marchandise donnée, de la vendre, de la transporter ou de la transformer à moindre coût et dans les meilleures conditions.

En raison des différentes caractéristiques qui viennent d'être énumérées, l'économie sociale doit être une voie à exploiter dans les pays du sud de la Méditerranée. Elle apparaît comme un outil particulièrement pertinent pour répondre à l'envie d'entreprendre des jeunes chômeurs notamment. Les actions de l'ICOSI - Illustration par le biais d'un projet en cours d'élaboration avec l'UGTT

En matière d'économie sociale, l'ICOSI met en place différents type de projet. Il peut s'agir de projets de promotion et de sensibilisation à l'économie sociale. Très souvent, ces missions constituent une première étape vers l'élaboration de projets plus poussés et concrets. En effet, dans le cadre de ces missions (comme celle qui s'est déroulée en Novembre dernier à Tunis en Tunisie avec l'UGTT et différentes associations), un premier contact peut s'établir et des partenariats se former avec des structures en demande d'une collaboration renforcée sur cette thématique. Ainsi des projets d'un autre ordre peuvent se mettre en place et consister en un accompagnement plus concret de développement d'entreprises de l'économie sociale (telle que coopératives ou mutuelles) :

- soit par le biais de projets de développement de modules de formation à la création d'entreprises de l'économie sociale. Il s'agit là d'un système de formation de formateurs.
- soit par le biais de projets participant réellement au lancement d'une activité économique rentable spécifiquement identifiée par le biais des partenariats établis antérieurement.

Le projet qui est actuellement en cours d'élaboration avec l'UGTT permet d'illustrer parfaitement cette logique d'action de l'association.

A la suite d'une mission de promotion de l'économie sociale et solidaire à Tunis en novembre 2012 à destination de membres de l'UGTT, l'ICOSI a renforcé ses liens avec la confédération syndicale tunisienne et définit des axes de travail en vue de favoriser l'émergence de solutions concrètes en matière de création d'entreprises de l'économie sociale, particulièrement des entreprises coopératives et mutualistes, nous ait apparu comme un partenaire idéal. L'UGTT a réaffirmé que l'ESS constitue une solution aux problèmes de pauvreté et d'exclusion et du même coup sa volonté de promouvoir la culture de l'économie sociale, comme économie de proximité, répondant aux besoins locaux de la population et ce, malgré les expériences difficiles qui se sont succéder dans les années 70 en Tunisie. Le point d'entrée du projet est la difficulté d'accès à l'emploi des jeunes en Tunisie. A partir de ce constat, et à l'appui des éléments de diagnostic et des retours d'expériences de nos partenaires locaux, un projet visant à permettre et faciliter l'emploi de jeunes (et notamment des femmes) porteur de projets, par la formation, l'accompagnement et l'appui à la création d'entreprises de l'économie sociale est apparu comme pertinent. Ce dernier consistera à développer des modules de formation à destination de formateurs de l'UGTT (identifiés par l'UGTT elle-même) issus de différents gouvernorats afin qu'ils puissent diffuser les connaissances acquises au sein de leur territoire respectif. Une deuxième phase du projet, dite pilote, consistera à accompagner les formateurs du gouvernorat de Jendouba à enclencher et mettre en pratique leur rôle de formation et d'accompagnement à la création d'entreprises sociales. Cette dernière étape aura comme résultat d'identifier les projets viables et cohérents et de les accompagner dans leurs démarches de création d'entreprises sociales (analyse des projets et de leur viabilité, plan d'action, démarches administratives, recherche de partenaires et de financements...).



## PRESENTATION DES ORGANISATEURS



### **Encuentro Civil Euromed (ECEM)**

*La Plateforme Encuentro Civil Euromed (ECEM), membre de la Plateforme non-gouvernementale Euromed, est composée de 18 organisations de la société civile espagnole, parmi lesquelles se trouvent les trois syndicats majoritaires, des Instituts de recherche, des ONGs, des confédérations d'entreprises de l'économie sociale, etc.*



### **Réseau Euromed France (REF)**

*Le Réseau Euromed France (REF), membre de la Plateforme non-gouvernementale Euromed, est composé de 39 organisations de la société civile française engagées en Méditerranée, parmi lesquelles des syndicats, des associations et des réseaux.*



## LISTE DES PARTICIPANTS

1. AHJAM	Abdellah
2. AJRARI	Lahcen
3. ARNAL	Guilhem
4. ATTYA	Zeyneb
5. AWATEF	Ketit
6. BALLEAU	Anna
7. BALLETBO	Anna
8. BASSE	Birame
9. BELHOJHOBIB	Waled
10. BEN KHALIFA	Ahmed
11. BEN YOUNES	Anisse
12. BIACHE	Roland
13. BRAHMI	Myriam
14. CASANOVA	Xavier
15. COHEN	Francine
16. DEHECH	Lobna
17. EL BALGHITI	Celoua
18. EL HARRAK	Jannar
19. EL MOKRAM D	Jamel
20. FOUAD	Najeur
21. GALASSO	Sergio
22. GONZALEZ VALLEJO	Santiago
23. GUITARD	Anne-Marie
24. GRAVANO	Michelangelo
25. HAOUARIA	Hadjchirit
26. HAR	Fatima
27. ISVI	Marion
28. KHITEM	B
29. KSOURAH	Afifa
30. LAMRANI	Mustapha
31. LE GAC	Marie
32. LEVASSEUR	Anne-Marie
33. MALKI - BENSOLTANE	Fatima Zohra
34. MATHIEU	Antoine
35. MEZZIANE	Slimane
36. MONDHER	Ismaili
37. ORTEGA	Alejandra
38. PIEROT	Remi
39. RABOURDIN	Marie
40. RACIMORA	Clémence
41. REINOSO	Cristina
42. RIMBEAU	Michèle
43. RUSCIONI	Lauinia
44. SEGUNDO TERCERO	Iglesias
45. SERRAI	Mébarek
46. THEPOT	Marie-Automne
47. THILL	Magali
48. VRIGNON	Bernard

